

Objet de la réunion	<i>Comité de pilotage SINAPS</i>
Rédacteur	Olivier Soudée / Fabien Soldevila
Participant(s)	<i>Stéphane Athanase, Annie Authosserre, Thierry Bedouin, Franck Blanc, André Bruchet, Olivier Chourrot, Magali Clareton Perotin, Yves Condemine, Christine Garcia, François Germinet, Jean-Charles Godien, Gabriel Le Van, Xavier Mailhos, Christophe Marion, Fabrice Moutte, Brigitte Nomine, Hugues Ponchaut, Serge Portella, Paul Pouilhe, Cécile Ras-El-Djebel, Gilles Rech, Fabien Soldevila, Olivier Soudée, Eric Staraj, Laurent Vigneron</i>
Excusé(s)/absent(s)	Michel Allemand, Christine Arnulf-Koechlin, Claude Bagnol, Patrick Beuzit, Thierry Biais, Bertrand De la Morlais, Eric Dutil, Adeline Fabrie, Véronique Josso, Jean-Marie Filloque, Jean-Gilles Hoarau, Philippe Lashermes, Eva Multon, Philippe Paillet
Destinataire(s)	<i>Participants, excusés</i>

Informations, Actions ou décisions du comité :

Actions ou décisions	Acteur	Échéance	Criticité	Date de clôture	Commentaire
Décision : Le COPIL valide l'entrée des nouveaux pilotes en tant que membre.	COFIL	-	Moyenne		
Décision : Un établissement qui n'a pas candidaté officiellement sur un référentiel peut tout de même apporter son expertise en atelier.	COFIL	-	Moyenne		Exemple : UL ou IRSTEA sur les personnes.
Décision : Pour traiter le risque d'inadéquation vis-à-vis du besoin il est nécessaire d'impliquer les métiers. Les métiers peuvent s'impliquer à partir du moment où on a de la matière concrète à montrer. Ils vont donc pouvoir rentrer de plus en plus dans le projet. Le discours doit être adapté pour les métiers (éviter le langage SI).	COFIL	-	Elevée		Selon certaines participants, il était prématuré de faire participer les métiers aux ateliers structure. Désormais il est possible de les impliquer, surtout les contrôleurs de gestion et le pilotage. Sur le référentiel des personnes, le premier retour des métiers est positif.
Décision : impliquer les contrôleurs de gestion et le pilotage dans le projet structure.	COFIL	-	Elevée		
Information : L'Amue propose de réaliser un Quick win en établissement.	AMUE	-	Elevée		L'agilité doit s'accompagner d'une marge de manœuvre (délais et finance) itérative pour coller au besoin.



Cette action sera accompagnée d'une maximisation de l'agilité dans la construction de la souche commune.					Actuellement il y a 14 prototypes. L'Amue peut en ajouter d'autres si nécessaire (fait par l'Amue ou le Titulaire).
Action : les établissements doivent proposer sur l'ensemble du périmètre SINAPS des cas métiers et les prioriser.	COFIL	20/02/2015	Elevée		Cette action concerne l'ensemble des cas métier, l'action ci-dessous concernera uniquement le Quick Win.
Action : il doit être décidé d'un cas d'usage métier pour mi-février afin de décider du lancement du Quickwin.	COFIL	15/02/2015	Elevée		
Décision : La période de juillet à septembre reste figée, surtout pour effectuer de la recette. Possibilité de mobiliser des ressources pour des ateliers en septembre. Le mois de juin semble plus favorable (sauf scolarité).	COFIL	-	Elevée		
Action : Prendre en compte le format ouvert de l'ABES (IDref ?)	AMUE	25/02/2015	Moyenne		
Action : Organiser un partage d'information entre les groupes de travail (surtout personnes et structures)	AMUE	15/03/2015	Faible		A prévoir lors du lancement des cadrages
Action : Revenir vers l'AMUE si intéressé par le chantier « trajectoire ».	Etbs	28/02/2015	Faible		Actuellement 4 établissements. En séance UL et Toulon se disent intéressés. Il y a une charge assez importante. L'Amue pourra organiser une présentation.
Décision : Sur le chantier des nomenclatures il sera indispensable de prendre en compte les nomenclatures existantes (ONP, BCN, etc) ainsi que les nomenclatures liées à la recherche.	AMUE	-	Moyenne		La BCN a déjà été contacté par l'Amue, les éléments publics sont déjà pris en compte. Une relance sera effectuée. L'INSERM, le CNRS et l'IRSTEA seront impliqués pour les nomenclatures de la recherche.
Information : Les travaux de REFP sont intégrés dans les travaux SINAPS.	AMUE	-	Moyenne		
Décision : Prendre en compte la formation continue dans le processus de gestion des droits de scolarité.	AMUE	-	Moyenne		La FC est en lot 2 pour la gestion des droits de scolarité. Travaux avec FCA Manager en cours. Sur FCA Manager, pour les établissements qui auront SINAPS, les connecteurs point à point prévus seront



					remplacés par une intégration avec SINAPS (lui-même connecté aux applicatifs du SI). Il reste à décider de qui fait quoi en termes de développement.
Décision : L'Amue doit prendre en compte et se rapprocher des éditeurs tiers largement déployés (GEISHA, SAGE, médecine préventive, etc).	AMUE	-	Moyenne		
Décision : L'Amue doit maintenir son implication dans les cadres de cohérence en cours au niveau du ministère.	COFIL	-			L'Amue a contacté le ministère et souhaite organiser une réunion. Une relance sera effectuée. Le cadre de cohérence sur la scolarité va être mis à jour.
Décision : La version 2 recense des besoins déjà important, les priorités sont dans l'ordre : Offre de formation Locaux, Tiers. Puis les services nationaux tels que SIRET, adresses.	COFIL	-	Elevée		Les locaux ressortent comme une priorité absolue car ils sont très utilisés dans le SI. Pour l'offre de formation, une étude d'urbanisation doit être faite avec l'association Cocktail.
Action : une étude d'urbanisation de l'offre de formation doit être réalisée par l'Amue puis présenté au COFIL SINAPS.	COFIL	15/09/2015	Elevée		
Action : Faire un macro chiffrage des référentiels Locaux, Tiers afin d'estimer le coût de ces référentiels. Les services nationaux (siren, adresse) seront évalués dans un second temps.	AMUE	31/03/2015	Elevée		Pour les locaux, une analyse du cahier des charges amue concernant le patrimoine sera faite. Cela restera des chiffrages macro-scopique qui devront être affinés en fonction de la cible et des éléments réutilisable de la V1.
Décision : Le COFIL SI doit traiter la problématique des SGBD libres. SINAPS et plus généralement l'Amue s'alignera sur ces orientations nationales.	COFIL	-	Moyenne		
Décision : le socle doit être ajusté en fonction des priorités métiers.	COFIL	-	Moyenne		Il y a encore des questions à traiter concernant l'intégration locale.
Action : Faire un retour au prochain COFIL des résultats de l'analyse de situation de chaque établissement qui est en cours.	AMUE	31/03/2015	Moyenne		Il faudra déterminer si l'Amue fera une consolidation anonyme (agrégée) ou pas. Certains établissements, en première lectures sont assez déstabilisés par le détail et la complexité du questionnaire. L'Amue explique que le consultant Amue apporte l'éclairage nécessaire lors des interviews.

